



Evolve ETFs

Rapport intermédiaire | Au 30 juin 2018



**SPHERE FTSE CANADA
SUSTAINABLE YIELD
INDEX ETF**

TSX : SHC

www.evolveetfs.com



Table des matières

	Page
Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds	3
Aperçu du portefeuille	6
État de la situation financière (non audité)	7
État du résultat global (non audité)	8
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)	9
Tableau des flux de trésorerie (non audité)	10
Inventaire du portefeuille (non audité)	11
Notes afférentes aux états financiers propres au Fonds (non auditées)	15
Notes afférentes aux états financiers (non audité)	17

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers du fonds, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du fonds gratuitement, sur demande, en composant le 1-844-370-4884, en nous écrivant à Evolve Funds, 161 Bay Street, Suite 2700, Toronto (Ontario), M5J 2S1, ou encore en visitant notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com, ou celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Vous pouvez également obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle sur le fonds à l'aide de l'une ou l'autre de ces méthodes.

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2018

Avis aux porteurs de parts

L'état financier intérimaire ci-joint n'a pas été audité ni examiné par les auditeurs externes des FNB Evolve

OBJECTIF ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Sphere FTSE Canada Sustainable Yield Index ETF (le « Fonds ») vise à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice FTSE Canada Sustainable Yield 150 10% Capped Index (CAD) ou de tout indice qui le remplacera. Au moment de la reconstitution ou de l'équilibrage du portefeuille du Fonds, qui est composé au maximum de 150 titres, le gestionnaire investit directement ou indirectement dans des titres de capitaux propres d'émetteurs assujettis canadiens, qui affichent des rendements relativement élevés et durables.

RISQUE

Au cours de la période visée par le présent rapport, le Fonds n'a fait l'objet d'aucun changement ayant eu une incidence importante sur le niveau de risque associé à un placement dans le Fonds. Les investisseurs potentiels devraient lire le dernier prospectus du Fonds et consulter la description des risques qui y figure.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Les activités du Fonds ont commencé le 11 avril 2016; les parts avaient alors une valeur liquidative initiale de 10,00 \$, et les souscriptions totalisaient 4 millions de dollars. Pour le semestre clos le 30 juin 2018, la valeur liquidative par part du Fonds a donné lieu à un rendement de -0,01 %, ce qui est comparable au rendement de -0,37 % de l'indice de référence pour la même période. La différence entre le rendement du Fonds par rapport à l'indice de référence peut être attribuée principalement aux frais de gestion engagés par le Fonds. L'actif net du Fonds était de 12,325 millions de dollars au 30 juin 2018.

ANALYSE DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Au cours du premier semestre de 2018, l'indice composé S&P-TSX a affiché un rendement de 2 %. Le secteur de l'énergie est celui qui a le plus contribué grâce à son rendement de 4,9 % dû à la reprise du prix du pétrole, qui a augmenté de plus de 20 %. Le secteur des services financiers est celui qui a le plus nui en raison de son rendement de -1,5 % causé par la hausse, en janvier, du taux des prêts à un jour de 25 points de base par la Banque du Canada. Le profil du portefeuille pendant la période a été similaire, les titres du secteur de l'énergie du Fonds offrant le meilleur rendement, et ceux des services financiers, le pire.

Étant donné que la composition du portefeuille du Fonds est centrée sur la reproduction des éléments constitutifs de l'indice de référence, l'évolution des marchés, et les fluctuations macroéconomiques et politiques n'ont pas d'incidence directe sur la stratégie de placement du Fonds.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Depuis l'acquisition du 12 janvier 2018, la gestion du Fonds est assurée par Evolve Funds Group Inc.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Depuis l'acquisition du 12 janvier 2018, la gestion du Fonds est assurée par Evolve Funds Group Inc. Le gestionnaire n'a aucune opération entre parties liées avec un membre du même groupe que Canaccord Genuity. Le gestionnaire se conforme à ses politiques et procédures actuelles à l'égard des placements auprès des émetteurs liés et se rapporte régulièrement au comité d'examen indépendant.

FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion sont calculés en fonction d'un taux de 0,45 % par année de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Les frais sont cumulés quotidiennement et généralement sont en général payés tous les mois. Pour le semestre clos le 30 juin 2018, le Fonds a engagé des frais de gestion de 35 786 \$. Ces frais de gestion ont été encaissés par Evolve Funds Group Inc. dans le cadre de l'exploitation quotidienne du Fonds, qui comprend notamment la gestion du portefeuille, la maintenance des systèmes de portefeuille utilisés pour la gestion du Fonds, le maintien du site Web www.evolveetfs.com et la prestation de l'ensemble des autres services comme le marketing et la promotion.

**FAITS SAILLANTS FINANCIERS**

Les tableaux suivants présentent des informations financières clés sur le Fonds et visent à aider les lecteurs à comprendre ses résultats financiers pour la période indiquée.

ACTIF NET PAR PART DU FONDS¹**Parts non couvertes - actif net par part**

Pour la période :	close le 30 juin 2018 (\$)	close le 31 décembre 2017 (\$)	du 30 mars au 31 décembre 2016 (\$)
Actif net par part, début de la période ³	12,33	11,77 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des revenus	0,24	0,46	0,32
Total des charges	(0,04)	(0,08)	(0,06)
Profits réalisés (pertes réalisées)	0,27	0,45	0,11
Profits latents (pertes latentes)	(0,59)	0,01	1,53
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,12)	0,84	1,90
Distributions :			
Du revenu (sauf les dividendes)	(0,21)	-	-
Des dividendes	-	(0,36)	(0,18)
Des gains en capital	-	(0,04)	-
Du remboursement de capital	-	(0,04)	-
Total des distributions annuelles³	(0,21)	(0,44)	(0,18)
Actif net par part, fin de la période	12,11	12,33	11,77

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES DU FONDS**Parts non couvertes - ratios et données supplémentaires**

Pour la période :	close le 30 juin 2018 (\$)	close le 31 décembre 2017 (\$)	du 30 mars au 31 décembre 2016 (\$)
Valeur liquidative totale (\$) ⁴	12 325 057	13 561 000	14 124 000
Nombre de parts en circulation ⁴	1 017 519	1 100 000	1 200 000
Ratio des frais de gestion ^{5,6}	0,68 %	0,71 %	0,70 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ⁵	0,75 %	1,65 %	2,21 %
Taux de rotation du portefeuille ⁷	33,67 %	55,07 %	16,25 %
Ratio des frais d'opération ⁸	0,06 %	0,01 %	0,01 %
Valeur liquidative par part	12,11	12,33	11,77
Cours de clôture	12,11	12,29	11,83

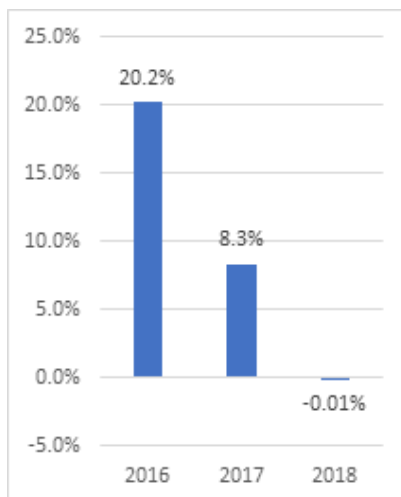
1. Cette information est tirée des états financiers intermédiaires non audités du Fonds au 30 juin 2018 et des états financiers annuels audités du Fonds au 31 décembre des autres exercices présentés. La date d'établissement du Fonds est le 11 avril 2016.
2. L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation se fonde sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
3. Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux. Les distributions réelles sont susceptibles de varier légèrement en raison de l'arrondissement.
4. Ces renseignements sont au 30 juin 2018 et au 31 décembre des autres exercices présentés.
5. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges plus la taxe de vente harmonisée (à l'exclusion des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) de la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
6. Le gestionnaire a pris en charge à son gré certains frais qui seraient autrement la responsabilité du Fonds. Le gestionnaire peut modifier le montant des frais pris en charge ou cesser de prendre en charge ces frais à tout moment et sans préavis.
7. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le gestionnaire achète et vend tous les titres du portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
8. Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

RENDEMENTS PASSÉS

Les renseignements sur le rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs qui, si applicables, auraient diminué le rendement. Les renseignements sur le rendement présentés supposent que toutes les distributions effectuées par le Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

RENDEMENTS ANNUELS

Le graphique à barres ci-dessous présente le rendement du Fonds pour les périodes indiquées. Le graphique illustre, en pourcentage, dans quelle mesure un placement fait dans le Fonds le premier jour de la période (ou à la date d'établissement du Fonds, selon le cas) aurait augmenté ou diminué au dernier jour de la période.





Aperçu du portefeuille

25 PRINCIPAUX TITRES

Au 30 juin 2018

Titre	% de la valeur liquidative
Banque Toronto-Dominion	9,7
Banque Royale du Canada	9,4
Banque de Nouvelle-Écosse	8,3
Suncor Énergie Inc.	8,1
Enbridge Inc.	6,9
Banque de Montréal	6,1
TransCanada Corporation	4,7
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,6
Financière Manuvie	4,3
Nutrien Limited	4,2
Financière Sun Life inc.	3,0
Pembina Pipeline Corporation	2,1
Rogers Communications Inc., catégorie B	2,0
Banque Nationale du Canada	2,0
Fortis Inc.	1,6
BCE Inc.	1,5
Thomson Reuters Corporation	1,4
Shaw Communications Inc., catégorie B sans droit de vote	1,1
Power Corporation du Canada	1,1
Inter Pipeline Limited	0,9
TELUS Corporation	0,9
Great-West Lifeco Inc.	0,8
RioCan Real Estate Investment Trust	0,7
Corporation Financière Power	0,7
Keyera Corporation	0,7
Principaux titres du portefeuille en pourcentage de la valeur liquidative	86,7

RÉPARTITION SECTORIELLE

Au 30 juin 2018

Portefeuille, par catégorie	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts 30 juin 2018
Actions	
Consommation discrétionnaire	1,3
Consommation de base	0,1
Énergie	25,2
Services financiers	55,2
Produits industriels	1,8
Matériaux	4,4
Immobilier	2,7
Télécommunications	4,4
Services publics	4,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2
Autres actifs, moins les passifs	0,3
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations de placement. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur le site Web de la Société, à l'adresse www.evolveetfs.com.

État de la situation financière (non audité)

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017

(en dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	30 juin 2018 (\$)	31 décembre 2017 (\$)
Actifs		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	12 268 001	13 614 356
Trésorerie	18 540	44 203
Montants à recevoir du gestionnaire	354	34 548
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	47 840	47 986
	12 334 735	13 741 093
Passifs		
Passifs courants		
Distributions payables aux porteurs de parts	–	128 238
Charges à payer	9 678	51 830
	9 678	180 068
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	12 325 057	13 561 025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts non couvertes	12 325 057	13 561 025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Parts non couvertes	12,11	12,33

Approuvé au nom du conseil d'administration d'Evolve Funds Group Inc., gestionnaire et fiduciaire :



Raj Lala
Président et chef de la direction



Elliot Johnson
Chef de l'exploitation, chef des placements et administrateur

**État du résultat global** (non audité)

Pour la période close le 30 juin

(en dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	2018	2017
	(\$)	(\$)
Revenus		
Revenus de dividendes	286 984	292 812
Variations de la juste valeur des placements		
Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées)	320 184	516 095
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	(699 743)	(767 145)
Variations de la juste valeur des instruments dérivés		
Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées)	–	(2)
Autres revenus (pertes)		
Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur la conversion des devises	129	(9)
Variation nette de la plus-value (moins-value) nette non latente sur la conversion des devises	36	(29)
Total des revenus (pertes)	(92 410)	41 722
Charges		
Frais de gestion (note 4)	35 786	47 736
Frais d'administration (note 4)	15 954	74 660
Frais d'intérêt et frais bancaires	228	–
Retenues d'impôt étranger à la source (note 6)	–	34
Coûts de transaction (note 2)	4 082	1 581
Total des charges	56 050	124 011
Moins les frais pris en charge par le gestionnaire	(4 498)	(66 807)
Charges nettes	51 552	57 204
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée à l'exploitation	(143 962)	(15 482)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée à l'exploitation		
Parts non couvertes	(143 962)	(15 482)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée à l'exploitation par part		
Parts non couvertes	(0,12)	(0,01)

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour la période close le 30 juin

(en dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	2018 (\$)	2017 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	13 561 025	14 124 382
Parts non couvertes		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation		
Parts non couvertes	(143 962)	(15 482)
Distributions aux porteurs de parts :		
Du revenu net de placement	(241 179)	(228 099)
	(241 179)	(228 099)
Opérations sur parts rachetables :		
Produit tiré de la vente de parts rachetables	3 316 273	4 826 690
Rachat de parts	(4 167 100)	(4 766 040)
Augmentation (diminution) nette au titre des opérations sur parts rachetables	(850 827)	60 650
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, pour la période	(1 235 968)	(182 931)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période		
Parts non couvertes	12 325 057	13 941 451

**Tableau des flux de trésorerie (non audité)**

Pour la période close le 30 juin

(en dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	2018	2017
	(\$)	(\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée à l'exploitation	(143 962)	(15 482)
Rajustements au titre des éléments suivants :		
Variation (du profit) de la perte de change latent(e) sur les devises	(25)	–
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les placements	(320 184)	(516 095)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les instruments dérivés	–	
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	699 743	767 145
Variation de la (plus-value) moins-value latente des instruments dérivés	–	–
Achats de placements ²	(4 630 394)	(7 290 441)
Produit à la vente ou à l'échéance de placements	1 493 357	7 118 265
(Augmentation) diminution des Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	146	(26 980)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	34 194	2 931
Augmentation (diminution) des charges à payer	(42 152)	50 127
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux)	(2 909 277)	89 470
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts, déduction faite des distributions réinvesties	(369 417)	(162 549)
Produit tiré de la vente de parts ²	3 316 273	4 826 690
Paievements pour les parts rachetées	(63 267)	(4 766 040)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	2 883 589	(101 899)
Variation du profit (de la perte) de change latent(e) sur les devises	25	–
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(25 688)	(12 429)
Trésorerie, au début de la période	44 203	62 434
Trésorerie, à la fin de la période	18 540	50 005
Informations supplémentaires¹ :		
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt étranger	287 130	295 709

¹ Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation² Exclut les opérations en nature, le cas échéant

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2018

Nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Consommation discrétionnaire (1,3 %)			
725	Cineplex Inc.	33 022	21 156
304	Les Industries Dorel Inc., catégorie B	9 582	6 779
4 895	Shaw Communications Inc., catégorie B sans droit de vote	127 508	131 088
		170 112	159 023
Consommation de base (0,1 %)			
547	The North West Company Inc.	15 467	16 038
Énergie (25,2 %)			
2 395	Birchcliff Energy Limited	7 904	11 544
17 992	Enbridge Inc.	959 870	845 624
1 441	Enbridge Income Fund Holdings Inc.	46 109	46 458
1 410	Ensign Energy Services Inc.	10 642	8 277
4 328	Inter Pipeline Limited	116 004	106 642
2 333	Keyera Corporation	89 020	85 341
1 470	Corporation Pétroles Parkland	39 050	47 481
844	Pason Systems Inc.	15 164	18 163
5 721	Pembina Pipeline Corporation	232 584	260 477
1 908	PEYTO Exploration & Development Corporation	47 687	19 309
18 580	Suncor Énergie Inc.	793 955	994 030
10 114	TransCanada Corporation	583 352	575 284
1 239	Vermilion Energy Inc.	57 386	58 741
4 101	Whitecap Resources Inc.	41 353	36 540
		3 040 080	3 113 911
Services financiers (55,2 %)			
1 685	Artis Real Estate Investment Trust	21 480	22 090
7 378	Banque de Montréal	668 073	749 752
1 490	Canadian Apartment Properties Real Estate Investments	45 337	63 519
4 996	Banque Canadienne Impériale de Commerce	541 635	571 343

**Inventaire du portefeuille [suite]** (non audité)

Au 30 juin 2018

Nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
996	Banque canadienne de l'Ouest	29 866	34 511
2 113	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	25 140	25 588
2 962	CI Financial Corporation	81 732	69 992
796	Dream Office Real Estate Investment Trust	17 570	18 650
4 374	Element Fleet Management Corporation	37 951	27 031
180	First National Financial Corporation	4 802	5 134
445	Genworth MI Canada Inc.	15 633	19 037
3 176	Great-West Lifeco Inc.	112 907	102 648
940	Société financière IGM Inc.	37 500	35 823
1 196	Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	60 881	60 697
469	Banque Laurentienne du Canada	24 524	21 039
22 329	Financière Manuvie	495 397	527 411
3 844	Banque Nationale du Canada	200 088	242 633
565	Northview Apartment Real Estate Investment Trust	10 866	14 848
4 442	Power Corporation du Canada	136 297	130 772
2 831	Corporation Financière Power	94 577	87 053
11 752	Banque Royale du Canada	1 047 102	1 163 330
6 986	Financière Sun Life inc.	331 141	369 070
13 763	Banque de Nouvelle-Écosse	999 088	1 024 518
15 731	Banque Toronto-Dominion	995 420	1 196 972
3 205	Thomson Reuters Corporation	174 083	170 025
593	TMX Group Limited	38 416	51 105
		6 247 506	6 804 591

Produits industriels (1,8 %)

664	Aecon Group Inc.	11 381	10 265
638	NFI Group Inc.	31 022	31 288
706	Métaux Russel Inc.	20 762	18 970
981	TFI International Inc.	28 459	39 780
709	Transcontinental Inc., catégorie A	14 991	21 646
580	Westshore Terminals Investment Corporation	13 506	13 821
1 156	WSP Global Inc.	54 365	80 018
		174 486	215 788

Inventaire du portefeuille [suite] (non audité)

Au 30 juin 2018

Nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Matériaux (4,4 %)			
493	Norbord Inc.	23 107	26 652
7 240	Nutrien Limited	460 971	517 805
		484 078	544 457
Immobilier (2,7 %)			
1 058	Allied Properties Real Estate Investment Trust	36 895	44 277
1 846	Fiducie de placement immobilier mondiale Dream	24 529	26 509
1 677	First Capital Realty Inc.	34 545	34 647
533	Granite Real Estate Investment Trust	22 965	28 579
3 297	H&R Real Estate Investment Trust, FPI	71 507	66 336
304	Morguard Real Estate Investment Trust	4 326	4 025
3 682	RioCan Real Estate Investment Trust	95 715	88 920
1 341	SmartCentres Real Estate Investment Trust	42 347	40 941
		332 829	334 234
Télécommunications (4,4 %)			
3 452	BCE Inc.	200 944	183 784
4 030	Rogers Communications Inc., catégorie B	221 999	251 633
2 278	TELUS Corporation	102 110	106 384
		525 053	541 801
Services publics (4,4 %)			
4 785	Algonquin Power & Utilities Corporation	58 038	60 770
850	ATCO Limited, catégorie I	40 675	34 493
1 371	Canadian Utilities Limited, catégorie A	49 500	45 517
1 172	Capital Power Corporation	25 344	29 570
659	Emera Inc.	30 204	28 205
4 833	Fortis Inc.	203 338	203 083
3 432	Hydro One Limited	79 046	68 777

**Inventaire du portefeuille [suite]** (non audité)

Au 30 juin 2018

Nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
1 109	Just Energy Group Inc.	7 472	5 257
1 231	Northland Power Inc.	28 265	30 196
1 593	Superior Plus Corporation	18 103	20 247
968	TransAlta Renewables Inc.	13 688	12 043
		553 673	538 158
Coûts de transaction		-2 330	-
Total des placements (99,5 %)		11 540 954	12 268 001
Autres actifs, moins les passifs (0,5 %)			57 056
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			12 325 057

Notes afférentes aux états financiers propres au Fonds (non audité)

Au 30 juin 2018

RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (NOTE 3)

Risque lié au cours du marché

Le tableau ci-dessous présente l'estimation de la direction concernant l'incidence sur l'actif net d'une variation de 10 % de la valeur du Fonds au 30 juin 2018, toute autre variable demeurant constante :

Fonds	Variation de +/-10 % 30 juin 2018
Sphere FTSE Canada Sustainable Yield Index ETF	1 226 800

Risque de change

La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds sont libellés en dollars canadiens. Au 30 juin 2018, le Fonds n'avait aucun placement important libellé dans une devise autre que le dollar canadien.

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2018, la majorité des actifs et passifs financiers du Fonds n'étaient pas porteurs d'intérêts. Par conséquent, le Fonds n'est pas assujéti à un degré important de risque attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque de liquidité

Les liquidités du Fonds sont gérées sur une base quotidienne afin de pouvoir acquitter les charges et de pourvoir aux rachats des parts rachetables du Fonds. Au 30 juin 2018, le Fonds ne détenait pas beaucoup de passifs financiers ayant des échéances de plus de 3 mois.

Risque de crédit

Au 30 juin 2018, le Fonds n'avait aucun placement important dans des titres à revenu fixe. Se reporter à l'inventaire du portefeuille pour connaître les notes de crédit des contreparties aux contrats de change.

Risque de concentration du portefeuille

Les principales concentrations du Fonds par secteur se présentent comme suit :

Portefeuille, par catégorie	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts 30 juin 2018
Actions	
Consommation discrétionnaire	1,3
Consommation de base	0,1
Énergie	25,2
Services financiers	55,2

**Notes afférentes aux états financiers propres au Fonds [suite] (non audité)**

Au 30 juin 2018

Produits industriels	1,8
Matériaux	4,4
Immobilier	2,7
Télécommunications	4,4
Services publics	4,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2
Autres actifs, moins les passifs	0,3
	100,0

Évaluations à la juste valeur

Voici la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en fonction des données d'entrée utilisées au 30 juin 2018 lors de l'évaluation des actifs et passifs financiers du Fonds comptabilisés à la juste valeur :

ACTIFS (PASSIFS) FINANCIERS (\$)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	12 268 001	–	–	12 268 001
Total	12 268 001	–	–	12 268 001

Il n'y a eu aucun transfert de titres entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de la période close le 30 juin 2018. Au 30 juin 2018 ou pour la période close à cette date, aucun titre n'était classé au niveau 3.

OPÉRATIONS SUR LES PARTS (NOTE 5)

Le tableau ci-après présente les opérations de porteurs de parts pour la période close le 30 juin 2018 :

PARTS NON COUVERTES	
Nombre de parts rachetables en circulation au début de la période	1 100 000
Émises	267 519
Réinvesties	-
Rachetées	350 000
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de la période	1 017 519

IMPÔTS SUR LE REVENU (NOTE 6)

Au 30 juin 2018, le Fonds n'a pas de solde de pertes en capital et autres qu'en capital reportées en avant.

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

Pour la période terminée le 30 juin 2018

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. ORGANISATION

Les FNB Evolve (chacun un « fonds », collectivement, les « fonds ») sont des fonds négociés en bourse (« FNB ») constitués aux dates de création indiquées plus loin en tant que fiducies de fonds communs de placement à capital variable sous le régime des lois de la province de l'Ontario, par une déclaration de fiducie générale datée du 4 août 2017, en sa version modifiée et mise à jour à l'occasion. Les parts du fonds sont cotées à la Bourse de Toronto (« TSX »), ainsi qu'à la Bourse NEO (« NEO ») dans le cas du FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve. L'adresse du siège social des fonds est la suivante : 161 Bay Street, suite 2700, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

Les FNB Sphere (chacun un « fonds », collectivement, les « fonds ») sont des fonds négociés en bourse constitués aux dates de création indiquées plus loin en tant que fiducies de fonds communs de placement à capital variable sous le régime des lois de la province de l'Ontario, par une déclaration de fiducie générale datée du 30 mars 2016, en sa version modifiée et mise à jour à l'occasion. Les parts des fonds sont cotées à la Bourse de Toronto (« TSX »). L'adresse du siège social des fonds est la suivante : 161 Bay Street, suite 2700, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

À la suite de l'acquisition conclue le 12 janvier 2018, Evolve Funds Group Inc. est maintenant le gestionnaire des fonds suivants : Sphere FTSE Canada Sustainable Yield Index ETF, Sphere FTSE Europe Sustainable Yield Index ETF et Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield Index ETF.

FNB SOUS GESTION ACTIVE

Nom du fonds	Catégorie	Symbole boursier à la TSX	Date de création	Date de début des opérations
FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	Parts non couvertes	DIVS	14 août 2017	29 septembre 2017
FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	Parts non couvertes	FIXD	21 mars 2018	28 mars 2018
FNB Actif obligations à durée courte Evolve	Parts couvertes	TIME	14 août 2017	16 octobre 2017
	Parts non couvertes	TIME.B	14 août 2017	16 octobre 2017
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	Parts couvertes	CAPS	14 août 2017	16 octobre 2017
	Parts non couvertes	CAPS.B	14 août 2017	16 octobre 2017
FNB Chaîne de blocs Evolve	Parts non couvertes	LINK	26 février 2018	5 mars 2018
FNB Marijuana Evolve	Parts non couvertes	SEED	5 février 2018	8 février 2018

Nuveen Asset Management, LLC est le sous-conseiller en valeurs du FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve et du FNB Actif obligations à durée courte Evolve.

Foyston, Gordon & Payne Inc. est le sous-conseiller en valeurs du FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve et du FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve.

FNB INDICIELS

Nom du fonds	Catégorie	Symbole boursier à la TSX	Date de création	Date de début des opérations
FNB indiciel innovation automobile Evolve	Parts couvertes	CARS	4 août 2017	29 septembre 2017
	Parts non couvertes	CARS.B	4 août 2017	29 septembre 2017
	Parts non couvertes en dollars américains	CARS.U	4 août 2017	3 octobre 2017

**Notes afférentes aux états financiers (suite)** (non auditées)

Pour la période terminée le 30 juin 2018

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

FNB indiciel cybersécurité Evolve	Parts couvertes	CYBR	4 août 2017	20 septembre 2017
	Parts non couvertes	CYBR.B	4 août 2017	20 septembre 2017
FNB indiciel innovation Evolve	Parts couvertes	EDGE	20 avril 2018	30 avril 2018
FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve	Parts couvertes	HERS	4 août 2017	20 septembre 2017
	Parts non couvertes	HERS.B	4 août 2017	20 septembre 2017
Sphere FTSE Canada Sustainable Yield Index ETF	Parts non couvertes	SHC	30 mars 2016	11 avril 2016
Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield Index ETF	Parts couvertes	SHZ	30 mars 2016	29 septembre 2016
Sphere FTSE Europe Sustainable Yield Index ETF	Parts couvertes	SHE	30 mars 2016	13 avril 2016

Chaque FNB de suivi indiciel cherche à reproduire, dans la mesure du possible, et avant déduction des frais, le rendement d'un indice boursier général reconnu.

FNB INDICIELS AVEC STRATÉGIES ACTIVES D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES

Nom du fonds	Catégorie	Symbole boursier à la TSX	Date de création	Date de début des opérations
FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	Parts couvertes	LIFE	4 août 2017	25 octobre 2017
	Parts non couvertes	LIFE.B	4 août 2017	25 octobre 2017
FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts couvertes	CALL	4 août 2017	16 octobre 2017
	Parts non couvertes	CALL.B	4 août 2017	16 octobre 2017

Chaque FNB indiciel avec stratégies d'options d'achat couvertes cherche à reproduire, dans la mesure du possible et avant déduction des frais, le rendement d'un indice boursier général reconnu. Il vise à produire également le rendement d'une stratégie de vente d'options contre un maximum de 33 % des titres boursiers des portefeuilles faisant l'objet de stratégies d'options d'achat couvertes.

Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire, le gestionnaire et le gestionnaire de placements des fonds.

Les états financiers des fonds ont été établis au 30 juin 2018 et pour la période terminée à cette date. L'état de la situation financière est établi au 30 juin 2018 pour le FNB Marijuana Evolve, le FNB Chaîne de blocs Evolve, le FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve et le FNB indiciel innovation Evolve. L'état de la situation financière a été établi au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 pour le FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve, le FNB Actif obligations à durée courte Evolve, le FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve, le FNB Actif prêts à taux variable Evolve, le FNB indiciel cybersécurité, le FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve, le FNB indiciel innovation automobile Evolve, le FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve et le FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve.

L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et l'état des flux de trésorerie du FNB Marijuana Evolve, du FNB Chaîne de blocs Evolve, du FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve et du FNB indiciel innovation Evolve ont été établis pour les périodes commençant à chaque date de création respective jusqu'au 30 juin 2018. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et l'état des flux de trésorerie du FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve, le FNB Actif obligations à durée courte Evolve, le FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve, le FNB Actif prêts à taux variable Evolve, le FNB indiciel cybersécurité, le FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve, le FNB indiciel innovation automobile Evolve, le FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve et le FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve ont été établis pour les périodes terminées le 30 juin des années présentées.

Notes afférentes aux états financiers (suite) (non auditées)

Pour la période terminée le 30 juin 2018

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers des fonds ont été préparés en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34, Information financière intermédiaire (« IAS 34 »), telle qu'elle a été publiée par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI). Les états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et le principe du coût historique, à l'exception des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Chaque fonds est une entité de placement, et, de façon générale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur, en conformité avec les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables des fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative des opérations avec les porteurs de parts.

Au moment de la transition de la norme IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation (« IAS 39 »), vers la norme IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »), les actifs et les passifs financiers ont été classés à leur juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Ce classement, qui diffère du classement imposé par la norme IAS 39, a donné lieu, au moment de la transition, à des changements de catégorie pour certains actifs et passifs financiers.

À compter du 1er janvier 2018, tous les actifs financiers qui avaient été évalués antérieurement à leur JVRN, de même que tous les actifs et passifs qui avaient été désignés antérieurement comme des actifs et passifs financiers au coût amorti, ont été reclassés en tant qu'instruments évalués à leur JVRN. Les actifs et les passifs dérivés qui étaient antérieurement considérés comme des instruments financiers détenus à des fins de transaction et qui ont été classés comme des instruments évalués à leur JVRN demeurent inchangés à l'adoption de la nouvelle norme. Il n'y a eu aucun changement aux attributs d'évaluation des actifs et des passifs financiers après la transition à la norme IFRS 9.

En appliquant les normes IFRS, la direction peut établir des estimations et des hypothèses qui influent sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici un résumé des principales méthodes comptables utilisées par les fonds :

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et passifs financiers comme des titres de créance et de participation, des fonds communs de placement, des dérivés, l'encaisse, ainsi que d'autres créances et dettes. Les fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à la norme IFRS 9. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont classés à leur juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) ou comptabilisés au coût amorti. Le classement initial d'un instrument financier dépend des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie des actifs financiers, ainsi que du modèle économique du fonds à l'égard de la gestion des actifs financiers.

Actifs et passifs financiers à leur juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers, notamment des titres de créance et de participation, des fonds et des instruments dérivés négociés en bourse, l'encaisse, de même que d'autres créances et dettes.

Tous les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsqu'un fonds devient une partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie de l'instrument est échu ou lorsqu'un fonds a transféré la plus grande partie des risques et des bénéfices de propriété. Ainsi, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de négociation.

Les actifs et les passifs financiers sont par la suite évalués à leur JVRN, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.



Notes afférentes aux états financiers (suite) (non auditées)

Pour la période terminée le 30 juin 2018

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers évalués à la JVRN sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les coûts d'opération comme les frais de courtage engagés lors de l'achat ou de la vente de titres pour ces instruments sont comptabilisés directement en résultat net.

Après l'évaluation initiale, les fonds évaluent à leur juste valeur les instruments financiers qui sont classés comme des instruments financiers évalués à la JVRN. Les variations subséquentes de la juste valeur de ces instruments financiers (c.-à-d., l'excédent ou le déficit de la somme de la juste valeur des placements du portefeuille par rapport à la somme du coût moyen de chaque placement du portefeuille) sont comptabilisées comme une plus-value (moins-value) non réalisée de la valeur des placements. La variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements pour la période visée est prise en compte dans l'état du résultat global.

Le coût moyen des placements du portefeuille représente la somme du coût moyen de chaque placement du portefeuille. Pour déterminer le coût moyen de chaque placement du portefeuille, le prix d'achat des placements acquis par un fonds est ajouté au coût moyen du placement juste avant l'achat. Le coût moyen d'un placement du portefeuille est réduit par le nombre d'actions vendues multiplié par le coût moyen du placement au moment de la vente. Le coût moyen par action de chaque placement vendu est déterminé en divisant le coût moyen du placement du portefeuille par le nombre d'actions détenues juste avant la vente. Les coûts d'opération engagés lors des opérations du portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont comptabilisés immédiatement en résultat net, puis présentés comme un poste de dépense distinct dans les états financiers. Les gains et les pertes réalisés lors de la vente de placements du portefeuille sont également calculés en fonction des coûts moyens des placements, à l'exclusion des coûts d'opération.

La valeur liquidative par part d'un fonds est calculée chaque jour qu'un fonds peut être négocié à l'heure de clôture prévue de la négociation régulière à la bourse TSX, ainsi qu'à la bourse NEO dans le cas du FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve. La valeur liquidative par part d'un fonds est calculée en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts en circulation du fonds. Les parts des fonds sont émises et vendues sur une base continue, et il n'y a aucune limite sur le nombre de parts qui peuvent être émises. Dans le calcul de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts des fonds, les placements sont évalués en fonction des politiques approuvées par le Conseil d'administration et le gestionnaire. Les titres boursiers (y compris les actions privilégiées) cotés ou négociés à la bourse sont évalués en fonction du dernier prix de vente ou au cours de clôture officiel de la bourse ou du système sur lequel ils sont principalement négociés, lorsque le prix se situe à l'intérieur de la fourchette des écarts acheteur-vendeur. Dans les cas où le dernier prix négocié ne se situe pas à l'intérieur de la fourchette des écarts acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine, sur la base de circonstances et de faits précis, le point où l'écart acheteur-vendeur est le plus représentatif de la juste valeur. Les contrats de devises sont évalués en fonction de la différence entre la valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur à la date de passation.

Classement des parts rachetables

La norme IAS 32, Instruments financiers : Présentation, exige que les titres des fonds, qui sont considérés comme des instruments remboursables au gré du porteur, soient classés comme des passifs financiers ou des instruments de capitaux propres. Sous le régime des IFRS, les parts des fonds assujetties à une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser les parts contre des espèces ou un autre actif financier sont classées comme des passifs financiers. Les parts en circulation des fonds sont assujetties à l'obligation contractuelle, pour l'émetteur, de remettre des espèces ou un autre actif financier à la date de dissolution fixe d'un fonds. Par conséquent, la responsabilité de rachat continu n'est pas la seule obligation contractuelle d'un fonds. En outre, le rachat de parts à 95 % du cours de clôture constitue une valeur de rachat qui n'est pas fondée en grande partie sur la valeur liquidative des fonds. Par conséquent, conformément aux exigences, les parts rachetables en circulation des fonds sont classées comme des passifs financiers.

Notes afférentes aux états financiers (suite) (non auditées)

Pour la période terminée le 30 juin 2018

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Évaluation de la juste valeur

Les normes IFRS décrivent la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Elles ont établi une hiérarchie à trois niveaux des données d'entrée à utiliser lors de l'évaluation de la juste valeur aux fins de la communication d'informations. Les données d'entrée font largement référence aux hypothèses utilisées par les participants du marché pour l'évaluation de l'actif ou du passif, y compris des hypothèses sur les risques. Par exemple, le risque présenté par une technique d'évaluation particulière utilisée pour évaluer la juste valeur (comme un modèle d'évaluation) ou le risque associé aux données d'entrée de la technique d'évaluation.

Les données d'entrée peuvent être observables ou non observables. Les données d'entrée observables reflètent les hypothèses utilisées par les participants du marché dans l'évaluation de l'actif ou du passif. Les données d'entrée observables sont fondées sur les données du marché obtenues de sources indépendantes de l'entité qui présente l'information financière. Les données d'entrée non observables reflètent les propres hypothèses de l'entité qui présente l'information financière à l'égard des hypothèses qu'utiliseraient les participants du marché dans l'évaluation de l'actif ou du passif. Les données d'entrée non observables sont fondées sur les meilleurs renseignements disponibles dans les circonstances. La hiérarchie à trois niveaux des données d'entrée se résume comme suit :

Niveau 1 – Des cours (non ajustés) auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement (notamment les cours publiés de titres semblables, les taux d'intérêt, les vitesses de remboursement anticipé et le risque de crédit).

Niveau 3 – Des données non observables concernant l'actif ou le passif (notamment les hypothèses de chaque fonds dans la détermination de la juste valeur des placements).

Les données d'entrée ou la méthodologie utilisées pour l'évaluation ne sont pas nécessairement une indication des risques associés à ces placements.

Les fonds tiennent compte de la hiérarchie de juste valeur dans les notes afférentes aux états financiers propres aux fonds.

Prêt de titres

Pour générer des rendements supplémentaires, le gestionnaire de chaque fonds est autorisé à conclure des conventions de prêt de titres avec des emprunteurs jugés acceptables, conformément au Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif (« NI 81-102 »).

Dans le cadre d'une convention de prêt de titres, l'emprunteur doit verser au fonds des frais négociés de prêts de titres et fournir un niveau de compensation au fonds équivalent à la valeur des distributions reçues par l'emprunteur sur les titres empruntés. Par ailleurs, le fonds doit recevoir une garantie financière acceptable, dont la valeur est supérieure à la valeur des titres prêtés. Bien que cette garantie financière soit évaluée à la valeur de marché, le fonds pourrait être exposé au risque de perte si l'emprunteur manque à ses obligations de retourner les titres empruntés et si la garantie financière ne suffit pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Les revenus gagnés sur les opérations de prêt de titres au cours de la période, le cas échéant, sont comptabilisés dans l'état de résultat global du fonds.

Pour la période terminée le 30 juin 2018, les FNB Marijuana Evolve et Chaîne de blocs Evolve ont participé au programme de prêt de titres.



Notes afférentes aux états financiers (suite) (non auditées)

Pour la période terminée le 30 juin 2018

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Opérations et revenus de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où les titres sont achetés ou vendus (date de négociation). Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont calculés au coût moyen. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre, et ce coût est déterminé à l'aide de la méthode du coût moyen, à l'exception des frais de courtage et des coûts d'opération. Les coûts d'opération, comme les frais de courtage et les frais de règlement engagés pour l'achat et la vente de titres, sont présentés comme un poste distinct dans l'état du résultat global et ne font pas partie du coût des placements. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, avant déduction de toute retenue d'impôt étranger. Les revenus d'intérêts aux fins de distribution présentés dans l'état du résultat global représentent le montant d'intérêt des coupons reçu par les fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Conversion des devises

La monnaie de fonctionnement et de présentation des fonds est le dollar canadien. Le dollar canadien est la monnaie du milieu économique principal dans lequel les fonds évoluent. Les rendements des fonds sont évalués en dollars canadiens, et la gestion de leur liquidité se fait dans la même monnaie. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les répercussions économiques des opérations, des conditions et des événements sous-jacents. Les devises étrangères, ainsi que les titres de placement et les autres actifs et passifs libellés dans une devise étrangère, sont converties en dollars canadiens à l'aide des taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sur les placements sont pris respectivement en compte, dans l'état du résultat global, comme une composante des gains ou des pertes nets réalisés à la vente de placements et comme une composante de la variation de la plus-value ou de la moins-value des placements. Les gains ou les pertes de change nets réalisés et non réalisés découlant de la vente de devises, y compris les gains et les pertes sur les contrats de change à terme, les gains ou les pertes de change comptabilisés entre la date de négociation et la date de règlement sur les opérations de placement, et la différence entre les montants de dividendes et les retenues d'impôts étrangers inscrits aux livres des fonds, de même que l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou payés, sont pris en compte, dans l'état du résultat global, en tant que gain ou perte nette réalisée sur les contrats de change à terme et les conversions de devises, ou encore en tant que variation de la plus-value ou de la moins-value non réalisée des contrats de change et des conversions de devises.

Contrats de change à terme

Un contrat de change à terme (« contrat à terme ») comporte une obligation d'acheter ou de vendre une devise particulière à une date future, qui peut être tout nombre de jours fixe suivant la date de passation du contrat par les parties, à un prix désigné au moment de la passation du contrat. Ces contrats sont surtout négociés directement sur le marché interbancaire entre des cambistes (normalement d'importantes banques commerciales) et leurs clients. Un contrat à terme n'exige généralement pas de dépôt sur marge initial, et aucuns frais de courtage ne sont facturés pendant les négociations. Toutefois, si un fonds est dans une position de perte non réalisée à l'égard d'un contrat à terme, il pourrait devoir promettre une garantie financière (initiale ou supplémentaire) à la contrepartie.

La conclusion d'un contrat à terme peut comporter des risques : l'une ou l'autre des parties peut être dans l'incapacité de satisfaire les conditions du contrat et des fluctuations imprévues de la valeur de la devise étrangère par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence négative.

Un contrat à terme est évalué à la juste valeur du gain ou de la perte qui serait réalisée à une date d'évaluation, si les positions devaient être liquidées.

Contrats d'options

Les primes reçues à la souscription d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière en tant que passif et réévaluées à leur juste valeur par la suite. Si une option arrive à échéance sans avoir été levée, le fonds réalise un gain correspondant au montant de la prime reçue. Lorsqu'une option est liquidée, le fonds réalise un gain ou une perte qui correspond à la différence entre le coût à la conclusion du contrat et la prime reçue.

Notes afférentes aux états financiers (suite) (non auditées)

Pour la période terminée le 30 juin 2018

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Trésorerie

La trésorerie, qui est déclarée à sa juste valeur, est constituée de dépôts faits auprès d'une institution financière canadienne.

Augmentation (diminution) de l'actif net en provenance des opérations attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation ou la diminution de l'actif net en provenance des opérations attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, est calculée en divisant l'augmentation ou la diminution de cet actif par la moyenne pondérée du nombre de parts en circulation au cours de la période.

Estimations, hypothèses et jugements comptables importants

Lorsqu'elle prépare les états financiers du fonds, la direction porte des jugements, procède à des estimations et avance des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers et sur la communication d'informations à l'égard des passifs éventuels. Toutefois, l'incertitude entourant ces hypothèses et ces estimations pourrait entraîner des résultats qui exigeraient une correction importante de la valeur comptable de l'actif ou du passif dans les périodes futures.

(i) Jugements

Voici les jugements dont l'incidence a été la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers, que la direction a portés dans le cadre de l'application des méthodes comptables du fonds :

Évaluation en tant qu'entité d'investissement

Les entités qui satisfont à la définition d'une entité d'investissement dans le cadre de la norme IFRS 10 doivent évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Voici les critères qui définissent une entité d'investissement :

- Une entité qui assure la prestation de services d'investissement auprès d'un investisseur ou plus d'un investisseur et qui est rémunérée pour ces services;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital, de revenus d'investissement ou les deux;
- Une entité qui évalue le rendement de presque tous ses placements à la juste valeur.

Le prospectus des fonds décrit l'objectif de la prestation de services de gestion de placements aux investisseurs, qui comprend les placements dans des actions, des titres à revenu fixe, de même que dans des instruments privés et immobiliers, à des fins de production de rendements sous forme de revenus et de plus-values.

Les fonds soumettent un rapport trimestriel de leurs activités aux investisseurs, ainsi que des rapports de gestion internes à l'intention de leur direction. Ces rapports sont fondés sur la juste valeur des placements. Tous les placements sont présentés à la juste valeur dans les états financiers des fonds, dans la mesure permise par les normes IFRS. Les fonds ont une stratégie de sortie clairement documentée pour tous leurs placements.

En outre, le gestionnaire de fonds a conclu que les fonds répondent aux caractéristiques supplémentaires d'une entité d'investissement, car ils ont plus d'un placement et plus d'un investisseur, les placements sont en grande partie des actions et des titres semblables, et leurs investisseurs ne sont pas des parties liées.

Ces conclusions seront réévaluées annuellement dans l'éventualité où les critères ou les caractéristiques changeraient.



Notes afférentes aux états financiers (suite) (non auditées)

Pour la période terminée le 30 juin 2018

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

3. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités des fonds peuvent exposer ceux-ci à divers risques financiers liés aux instruments financiers, y compris le risque de marché (le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Le gestionnaire cherche à minimiser les effets négatifs potentiels de ces risques sur le rendement des fonds, en embauchant des gestionnaires de portefeuille professionnels et d'expérience, en surveillant au quotidien les événements des marchés et la position des fonds, en diversifiant le portefeuille de placements dans les limites de l'objectif de placement et à l'occasion, le cas échéant, en utilisant des contrats de change à terme pour couvrir certaines expositions aux risques.

Les renseignements détaillés sur l'exposition de chacun des fonds aux risques liés aux instruments financiers peuvent être consultés dans les notes afférentes aux états financiers propres au fonds, le cas échéant.

Risque de concentration

La concentration indique la sensibilité relative du rendement du fonds aux événements ayant une incidence sur une industrie ou une région particulière. Les concentrations à risque surviennent lorsqu'un certain nombre d'instruments financiers ou de contrats sont conclus avec la même contrepartie, ou encore lorsqu'un certain nombre de contreparties se livrent à des activités commerciales semblables ou à des activités dans la même région, ou possèdent des caractéristiques économiques semblables, de sorte que leur capacité à répondre à leurs obligations contractuelles serait touchée de la même façon par des changements économiques, politiques ou d'autres conditions.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque de variation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier résultant de la fluctuation des cours du marché (autres que la variation découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), qu'il soit le résultat de facteurs particuliers à un placement individuel ou à son émetteur, ou encore de l'ensemble des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les titres présentent un risque de perte en capital. Le gestionnaire atténue ce risque au moyen de stratégies de placement qui visent à minimiser l'écart de suivi des fonds par rapport aux indices de marché à l'intérieur des paramètres de la stratégie de placement. Le risque maximal lié à un instrument financier correspond à sa juste valeur. Les actions et les titres de créance des fonds sont assujettis à d'autres risques de marché, qui découlent des incertitudes concernant les cours futurs des instruments.

Risque de change

Le risque de change est attribuable aux instruments financiers libellés en devises étrangères. Les fonds sont exposés au risque que la valeur des titres libellés en devises étrangères varie en raison de la fluctuation des taux de change. Lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport à une devise étrangère, alors la valeur des placements libellés dans cette devise augmente. Lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur du placement étranger diminue.

Au cours de la période de présentation de l'information financière, les fonds ont détenu des titres libellés en devises étrangères, principalement des instruments de capitaux propres. Les autres actifs financiers (y compris les intérêts, les dividendes et les créances sur placements vendus) et passifs financiers (y compris les placements achetés à payer) qui sont libellés en devises étrangères n'exposent pas les fonds à un risque de change important. Le risque de change des fonds peut être réduit à l'aide de contrats à terme.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur au marché des instruments financiers portant intérêt des fonds varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt sur le marché.

Notes afférentes aux états financiers (suite) (non auditées)

Pour la période terminée le 30 juin 2018

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être convertis facilement en espèces lorsque nécessaire. Il est probable que le gestionnaire des fonds conservera suffisamment de liquidités pour couvrir les dépenses et le rachat de parts, en investissant principalement dans des titres liquides. Toutefois, une forte demande de rachat des parts non prévue pourrait obliger le gestionnaire à vendre des placements à un moment qui n'est pas optimal, afin de répondre à ces demandes de rachat. Dans le but de gérer la liquidité globale des fonds et de permettre aux fonds de respecter leurs obligations, les actifs du fonds sont investis principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui, selon l'avis du gestionnaire, peuvent être vendus facilement dans des circonstances normales par le biais de services du marché. En outre, le gestionnaire maintient une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants pour le financement des rachats au comptant anticipés.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie d'un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement qu'elle a conclu avec les fonds. Pour faciliter la gestion du risque de crédit des fonds, le gestionnaire surveille de près la solvabilité et la solidité opérationnelle des contreparties qui exécutent des opérations pour le compte des fonds. De façon générale, plus la cote de crédit d'un titre est élevée, plus la probabilité qu'un émetteur manque à ses obligations est faible.

Les cotes de crédit des actions privilégiées sont obtenues de Dominion Bond Rating Services et de Standard & Poor's. Les actions privilégiées assorties d'une cote de crédit de P1 sont de qualité supérieure et sont appuyées par des entités dont les résultats et le bilan sont solides. P2 est une cote de crédit de qualité satisfaisante. Les dividendes et le principal sont relativement bien protégés, mais les résultats, le bilan et les ratios de couverture ne sont pas aussi solides que ceux des sociétés dont la cote est de P1. P3 est une cote de crédit de qualité adéquate. Bien que la protection des dividendes et du principal soit toujours acceptable, l'entité émettrice est plus susceptible de subir l'incidence de conditions financières et économiques défavorables, et il peut exister d'autres conditions défavorables ayant pour effet de réduire la protection du crédit.

Les cotes de crédit des titres à revenu fixe proviennent de Standard & Poor's. Une obligation dont la cote est « BB » est moins exposée à un défaut de paiement que d'autres émissions spéculatives. Toutefois, elle est toujours soumise à des incertitudes ou à une exposition à des conditions commerciales, financières ou économiques défavorables, qui pourraient faire en sorte que le débiteur ne soit pas en mesure de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation. Une obligation dont la cote est « B » est plus exposée à un défaut de paiement que les obligations cotées « BB », mais le débiteur a la capacité de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation. Toutefois, des conditions commerciales, financières ou économiques défavorables vont probablement avoir une incidence négative sur la capacité ou la volonté du débiteur à respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation. Une obligation dont la cote est « CC » est exposée à un défaut de paiement, et elle dépend de conditions commerciales, financières ou économiques favorables pour faire en sorte que le débiteur soit en mesure de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation. Dans le cas de conditions commerciales, financières ou économiques défavorables, il n'est pas probable que le débiteur ait la capacité de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation.

Compensation des instruments financiers

Le risque de perte lié au risque de crédit des contreparties de chaque fonds sur les opérations de gré à gré sur produits dérivés est généralement limité au gain non réalisé global compensé par toute garantie financière détenue par le fonds. Le gestionnaire tente d'atténuer le risque associé aux contreparties en concluant seulement des accords avec des contreparties qui, à son avis, ont les ressources financières pour respecter leurs obligations et en surveillant la stabilité financière de ces contreparties. Aux fins de la présentation de l'information financière, les actifs et les passifs financiers font l'objet d'une compensation lorsqu'il existe un droit légalement exécutoire d'opérer une compensation sur les montants comptabilisés et lorsqu'il y a une intention de régler sur la base du solde net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le gestionnaire conclut divers contrats-cadres de compensation ou contrats semblables qui ne répondent pas aux critères de la compensation dans l'état de la situation financière.

Afin de mieux définir des droits contractuels et de négocier des droits qui aideront un fonds à atténuer le risque de contrepartie, le gestionnaire peut conclure un contrat-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (« contrat-cadre ISDA ») ou un contrat semblable avec ses contreparties.

**Notes afférentes aux états financiers (suite)** (non auditées)

Pour la période terminée le 30 juin 2018

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**Frais d'administration**

Comme le montre le tableau ci-après, chaque fonds ci-dessous versera des frais d'administration au gestionnaire en fonction de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative des parts des fonds, afin de couvrir les dépenses engagées au cours de l'exploitation des fonds au quotidien. Les frais précisés ci-dessous sont les mêmes pour toutes les catégories du fonds, le cas échéant. Les frais d'administration, plus les taxes applicables, s'accumulent quotidiennement et sont payés tous les mois, à la fin de la période. Les frais d'administration sont les mêmes pour toutes les catégories du fonds.

Nom du fonds	Frais d'administration (taux annuel)
FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Actif obligations à duration courte Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel innovation automobile Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Chaîne de blocs Evolve	0,25 % de la valeur liquidative
FNB indiciel cybersécurité Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel innovation Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Marijuana Evolve	0,25 % de la valeur liquidative
FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Sphere FTSE Canada Sustainable Yield Index ETF	0,15 % de la valeur liquidative
Sphere FTSE Europe Sustainable Yield Index ETF	0,15 % de la valeur liquidative
Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield Index ETF	0,25 % de la valeur liquidative

Avant l'acquisition du 12 janvier 2018, les fonds Sphere FTSE Canada Sustainable Yield Index ETF, Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield Index ETF et Sphere FTSE Europe Sustainable Yield Index ETF payaient pour tous leurs frais d'exploitation.

À moins d'être renoncés ou remboursés par le gestionnaire ou une filiale du gestionnaire, et sous réserve de la conformité au Règlement NI 81-102, y compris, mais sans s'y limiter, les frais d'administration, les honoraires à payer au dépositaire, à l'agent de registre et de transfert, à l'administrateur de fonds, aux auditeurs et à d'autres prestataires de services retenus par le gestionnaire, les frais liés à la mise en œuvre et à l'exploitation continue du CEI, les frais de courtage, les coûts liés à l'impression et à la distribution des documents que les autorités réglementaires des valeurs mobilières exigent d'envoyer ou de livrer aux acheteurs de parts du fonds, les honoraires en vertu d'un instrument dérivé utilisé par le fonds, le coût lié à la conformité aux exigences gouvernementales ou réglementaires introduites après la création du fonds applicable, les frais extraordinaires, la TPS/TVH sur ces frais et les revenus, les retenues d'impôt à la source ou d'autres taxes. Ces frais comprennent également les frais découlant de toute action, poursuite ou autre instance à l'égard de laquelle le gestionnaire, le dépositaire, le CEI ou leurs administrateurs, dirigeants, employés, consultants ou agents respectifs ont droit à une indemnisation de la part d'un fonds.

Notes afférentes aux états financiers (suite) (non auditées)

Pour la période terminée le 30 juin 2018

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

À la suite de l'acquisition du 12 janvier 2018, l'application de frais d'administration fixes se solde, sur certains frais d'exploitation, par un plafond de 0,15 % de la valeur liquidative pour les fonds Sphere FTSE Canada Sustainable Yield Index ETF et Sphere FTSE Europe Sustainable Yield Index ETF, ainsi qu'un plafond de 0,25 % de la valeur liquidative pour le fonds Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield Index ETF.

Frais de gestion

Chaque fonds verse au gestionnaire les frais de gestion indiqués dans le tableau ci-après en fonction de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative des parts du fonds. Les frais de gestion sont les mêmes pour toutes les catégories du fonds. Le gestionnaire, à titre de gestionnaire de chaque fonds, gère les affaires quotidiennes des fonds, y compris la négociation d'ententes contractuelles avec des prestataires de services et la préparation de rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités réglementaires en valeurs mobilières. Les frais de gestion, plus les taxes applicables, s'accumulent quotidiennement et sont payés tous les mois, à la fin de la période. Le gestionnaire peut, à l'occasion, à son gré et à tout moment, renoncer à la totalité ou à une partie des frais de gestion. L'état de la situation financière présente les charges à payer au gestionnaire et à recevoir concernant les frais renoncés par le gestionnaire.

Nom du fonds	Frais de gestion (taux annuel)
FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	0,65 % de la valeur liquidative
FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	0,45 % de la valeur liquidative
FNB Actif obligations à duration courte Evolve	0,70 % de la valeur liquidative
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	0,70 % de la valeur liquidative
FNB indiciel innovation automobile Evolve	0,40 % de la valeur liquidative
FNB Chaîne de blocs Evolve	0,75 % de la valeur liquidative
FNB indiciel cybersécurité Evolve	0,40 % de la valeur liquidative
FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	0,45 % de la valeur liquidative
FNB indiciel innovation Evolve	0,40 % de la valeur liquidative
FNB Marijuana Evolve	0,75 % de la valeur liquidative
FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve	0,40 % de la valeur liquidative
FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve	0,45 % de la valeur liquidative
Sphere FTSE Canada Sustainable Yield Index ETF	0,45 % de la valeur liquidative
Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield Index ETF	0,54 % de la valeur liquidative
Sphere FTSE Europe Sustainable Yield Index ETF	0,50 % de la valeur liquidative

Remarques :

1. Les frais de gestion excluent la TPS ou la TVH applicable.
2. Les frais de gestion du fonds Sphere FTSE Canada Sustainable Yield Index ETF ont été réduits de 0,54 % à 0,45 % de la valeur liquidative le 15 janvier 2018, à la suite du changement de gestionnaire du fonds Sphere Investments Inc. à Evolve Funds Group Inc.
3. Les frais de gestion du fonds Sphere FTSE Europe Sustainable Yield Index ETF ont été réduits de 0,54 % à 0,50 % de la valeur liquidative le 15 janvier 2018, à la suite du changement de gestionnaire du fonds Sphere Investments Inc. à Evolve Funds Group Inc.

**Notes afférentes aux états financiers (suite)** (non auditées)

Pour la période terminée le 30 juin 2018

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le gestionnaire peut, à son gré, accepter de facturer des frais de gestion réduits par rapport aux frais de gestion qu'il serait autrement en droit de recevoir du fonds, à condition qu'un montant égal à la différence entre les frais de gestion autrement facturables et les frais de gestion réduits soit distribué de temps à autre par le fonds aux porteurs de parts applicables à titre de distribution de frais de gestion.

Les charges à payer par le gestionnaire ou une filiale du gestionnaire comprennent les frais d'établissement initiaux de chaque fonds, de même que les coûts de la préparation et du dépôt du prospectus provisoire et du prospectus initial.

5. PARTS RACHETABLES

Le tableau ci-après présente les cours du marché par part publiés par la bourse TSX au 30 juin 2018 :

Nom du fonds	Symbole boursier à la TSX	Cours du marché au 30 juin 2018
FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve (non couvert)	DIVS	20,64
FNB Actif obligations à duration courte Evolve (couvert)	TIME	19,15
FNB Actif obligations à duration courte Evolve (non couvert)	TIME.B	20,34
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve (couvert)	CAPS	22,04
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve (non couvert)	CAPS.B	23,44
FNB indiciel innovation automobile Evolve (couvert)	CARS	20,51
FNB indiciel innovation automobile Evolve (non couvert)	CARS.B	21,70
FNB indiciel innovation automobile Evolve (en dollars américains, non couvert)	CARS.U	24,63
FNB Chaîne de blocs Evolve (non couvert)	LINK	14,93
FNB indiciel cybersécurité Evolve (couvert)	CYBR	24,64
FNB indiciel cybersécurité Evolve (non couvert)	CYBR.B	26,61
FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve (couvert)	LIFE	18,27
FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve (non couvert)	LIFE.B	19,82
FNB indiciel innovation Evolve (couvert)	EDGE	20,41
FNB Marijuana Evolve (non couvert)	SEED	16,85
FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve (couvert)	HERS	21,24
FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve (non couvert)	HERS.B	22,49
FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve (couvert)	CALL	20,45
FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve (non couvert)	CALL.B	21,66
Sphere FTSE Canada Sustainable Yield Index ETF (non couvert)	SHC	12,11
Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield Index ETF (couvert)	SHZ	11,00
Sphere FTSE Europe Sustainable Yield Index ETF (couvert)	SHE	10,33

Le tableau ci-après présente les cours du marché par part publiés par la bourse NEO au 30 juin 2018 :

Nom du fonds	Symbole boursier à la TSX	Cours du marché au 30 juin 2018
FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve (non couvert)	FIXD	19,83

Notes afférentes aux états financiers (suite) (non auditées)

Pour la période terminée le 30 juin 2018

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le gestionnaire est autorisé, pour chacun des fonds, à émettre un nombre illimité de parts rachetables, transférables, dont chacune représente une participation indivise égale dans l'actif net du fonds. Les parts des fonds sont libellées en dollars canadiens.

Toutes les parts d'un fonds ont des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière donne droit à un vote à toutes les assemblées des porteurs de parts, et ceux-ci ont le droit de participer à parts égales à toutes les distributions effectuées par un fonds aux porteurs de parts, à l'exception des distributions de frais de gestion, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, ainsi que les distributions faites à la dissolution du fonds. Une distribution spéciale payable en parts d'un fonds augmentera le coût de base rajusté total des parts d'un porteur de parts. Immédiatement après le versement de cette distribution spéciale en parts, le nombre de parts en circulation de ce fonds sera automatiquement consolidé, afin que le nombre de parts détenues par chaque porteur de parts après cette distribution soit égal au nombre de parts détenues par ce porteur de parts immédiatement avant cette distribution, sauf dans le cas d'un porteur de parts non résident, dans la mesure où une retenue d'impôt est exigée à l'égard de la distribution. Les distributions de gains en capital sont réinvesties automatiquement en parts supplémentaires du fonds, et elles sont consolidées immédiatement afin que la valeur liquidative par part demeure inchangée. Seules des parts entièrement libérées et non susceptibles d'appel subséquent seront émises.

Tout jour de bourse, les porteurs de parts peuvent échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple entier de ce nombre) contre des paniers de titres ou des espèces. Tout jour de bourse, les porteurs de parts peuvent faire racheter des parts d'un fonds contre des espèces à un prix de rachat par part égal à 95 % du cours de clôture des parts applicables à la bourse TSX ou à la bourse NEO (la bourse applicable où les parts du fonds faisant l'objet du rachat sont négociées) au jour d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat par part maximal égal à la valeur liquidative par part au jour d'effet du rachat. Un droit de rachat des parts d'un fonds peut être suspendu avec l'approbation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les opérations en parts de chaque fonds sont présentées dans les notes afférentes aux états financiers propres au fonds. La contrepartie de l'achat de parts à l'établissement d'un fonds comporte généralement une contribution en nature d'un portefeuille de titres de participation, qui constitue un échantillon du portefeuille représentatif des titres inclus dans l'indice sous-jacent du fonds et une somme en espèces. Les investisseurs qui achètent et font racheter des parts d'établissement d'un fonds pourraient avoir à assumer des frais d'opération d'achat et des frais d'opération de rachat, afin de compenser les coûts de transfert et d'autres coûts liés à l'émission et au rachat de parts d'établissement de fonds.

Les parts émises et en circulation sont considérées comme du capital des fonds. Les fonds ne sont soumis à aucune réglementation externe en matière de capital ni à aucune restriction légale quant à l'émission, au rachat ou à la revente d'actions rachetables, au-delà des restrictions énoncées dans le prospectus des fonds. La gestion du capital reçu par un fonds vise la réalisation de l'objectif de placement du fonds, ainsi que le maintien des liquidités nécessaires à la satisfaction des demandes de rachat des porteurs de parts.

6. IMPÔTS SUR LE REVENU

Les fonds, à l'exception du FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve, du FNB Actif obligations à durée courte Evolve et du FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve, sont ou seront admissibles en tant que fiducies de fonds commun de placement, en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt (Canada) (la « Loi »). Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve, le FNB Actif obligations à durée courte Evolve et le FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve sont considérés comme des institutions financières, sous le régime de la Loi, et leurs placements, que la Loi définit comme des « biens évalués à la valeur du marché », sont donc soumis aux règles d'évaluation à la valeur du marché. Par conséquent, les gains et les pertes réalisés, de même que les changements aux gains et aux pertes non réalisés, par rapport aux biens évalués à la valeur du marché, sont imposés à titre de revenu sur une base annuelle.

Les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital disponibles dans les fonds sont présentées dans les notes afférentes aux états financiers propres au fonds, le cas échéant. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et utilisées pour réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être utilisées pour réduire le revenu net futur et les gains en capital pendant une période allant jusqu'à vingt ans. Certains pays peuvent imposer aux fonds des retenues d'impôt à la source sur le revenu de placement et les gains en capital. C'est le montant brut de ces revenus et de ces gains qui sont pris en compte, et les retenues d'impôt connexes sont présentées comme une charge distincte dans l'état du résultat global.

De temps à autre, les distributions par les fonds excéderont le revenu net de placement et les gains en capital imposables réalisés par les fonds. Dans la mesure où l'excédent n'est pas désigné par les fonds comme un revenu aux fins de l'impôt canadien et imposable aux porteurs de parts rachetables, cette distribution excédentaire est un remboursement de capital et n'est pas imposable immédiatement aux porteurs de parts.